

doit fléchir devant elle. On n'a jamais pu acclimater, parmi les troupes indiennes, le châtement honteux de la flagellation, qui fut partie, comme on sait, du code militaire anglais. Après bien des tentatives inutiles, il a fallu que les conquérans de la Péninsule se résignassent à recevoir de leurs humbles satellites une leçon de point d'honneur. Les cipayes disaient, comme ce soldat français condamné par M. de Saint-Germain à recevoir des coups de plat sabre :—“ Mon capitaine, je n'aime du sabre que la pointe,” et comme lui on les voyait fréquemment se suicider pour échapper à un supplice infamant.

Ces deux traits distinctifs du soldat indou—son obstination dans certaines idées, son dévouement à certains chefs,—n'ont jamais paru plus en relief que dans une insurrection où fut un instant compromis tout l'édifice de la puissance indo-britannique.

Le général Craddock, récemment arrivé dans l'Inde, avait publié des réglemens par lesquels il était enjoint aux cipayes de se raser le menton, de porter leurs moustaches coupées sur le même modèle, de ne jamais porter, sous les armes, ni leurs boucles d'oreilles, ni les marques distinctives de leurs castes. Il leur imposait, en outre, un turban dont la forme était réglée par le même statut.

Or, ce règlement, si peu fait, ce semble, pour soulever des tempêtes, choquait au suprême degré les indous ; et la défense de porter leurs insignes attaquait directement leurs idées religieuses. Les Musulmans, d'un autre côté, trouvaient au nouveau turban un faux air de ressemblance avec les shakos ou chapeaux européens, coiffure détestée par tout bon sectateur de l'islamisme. Tous crurent voir dans ces réformes extérieures le projet bien arrêté de les convertir à la foi chrétienne.

Un sourd mécontentement—dont les officiers ne virent pas le moindre symptôme—se propagea rapidement parmi les troupes. A deux heures de la nuit, une insurrection éclata dans le camp de Velore. Quatorze officiers, 89 sous-officiers sont massacrés. Les troupes européennes, en nombre très inférieur, se défendaient mal, et l'on ne sait quelle issue aurait pu avoir ce soulèvement fortuit, s'il ne se fût trouvé près de là, commandant un régiment de dragons indigènes, un chef adoré de ses soldats. Cet homme, un des officiers les plus distingués de l'armée anglaise, balança par son influence personnelle l'empire des sympathies nationales. Il sut décider ses cavaliers à charger les rebelles. Cet exemple suffit pour entraîner quelques autres régimens, et l'insurrection de Velore fut comprimée. Au témoignage de maint historien anglais, elle pouvait, gagnant les districts voisins, ruiner de fond en comble l'empire de la compagnie.

L'armée anglo-indienne a reçu, à diverses époques, trois organisations bien distinctes. La dernière, celle de 1796, a modifié dans ce qu'elles avaient de plus généreux les institutions antérieures. Elle ôte aux soldats indous tout espoir d'avancement, tout motif élevé d'émulation militaire. L'avancement pour les indigènes n'a jamais lieu qu'à l'ancienneté. De plus, il est borné au grade de *subahdar* ou capitaine ; et enfin ni ce grade ni aucun des grades inférieurs ne confère à celui qui l'obtient une véritable autorité. Chaque compagnie obéit, en effet, à deux classes d'officiers. Elle a un capitaine anglais en même temps qu'un *subahdar* indien, et ce dernier n'a de fait, que les attributions d'un véritable inspecteur de police. D'après les termes mêmes du règlement, il ne peut ni exercer une autorité distincte et séparée de celle de l'officier européen, ni s'interposer entre ce dernier et le cipaye, ni s'opposer à ce que ce dernier s'adresse direc-

ment au supérieur anglais, soit pour se plaindre, soit pour demander des ordres. Le *subahdar* ne peut, sous les peines les plus graves, chercher à connaître le sujet des réclamations que le cipaye peut avoir à former. Il est interdit à l'officier anglais de prendre le *subahdar* pour intermédiaire de ses communications avec les cipayes. Que, si vous demandez à quoi sert un pareil agent, le règlement vous répond à mots couverts : “ Les officiers indigènes sont la source d'où les officiers européens peuvent tirer les meilleurs renseignemens sur le caractère, les habitudes des sous-officiers et soldats de leur compagnie... L'officier indigène fera connaître les bonnes ou mauvaises dispositions de ses hommes, les occasions où elles pourront être mises en jeu... Il doit tenir les officiers européens au courant de la conduite et des sentimens de leurs soldats, etc., etc. (1).

Depuis que ces dispositions, bien calculées pour éteindre tout esprit militaire chez les Indous, sont définitivement en vigueur, l'armée indigène a changé d'aspect. Elle se recrutait naguère dans les hautes castes, parmi ces tribus belliqueuses et aristocratiques du Rappotanah, dont les traditions héroïques, l'éducation toute guerrière, l'intrépidité célèbre faisaient d'excellens soldats. Maintenant, elles envoient de jour en jour des recrues moins nombreuses aux armées du Bengale ou de Madras.

Le recrutement n'en souffre pas pour cela. La paie du cipaye, qui équivalait pour lui à ce que seraient 15 et 1800 fr. pour un soldat d'Europe, est un attrait puissant, auquel sont encore joints certains privilèges civils ; ce qui suffit pour remplir les cadres des deux armées. Mais elles sont graduellement envahies par les classes inférieures ; et, bien que le gouvernement anglais regrette de voir les emplois d'officiers tomber aux mains avilies d'un *vaysink* ou d'un *audra*, il ne dépend pas de lui d'empêcher l'effet naturel des mesures que lui a dictées, sans aucun doute, une méfiance très suffisamment justifiée. Débordé par la force des choses, il enrôle jusqu'à des Juifs, qui, profitant de cette réhabilitation accidentelle, occupent maintenant la plus grande partie des grades d'officiers et sous-officiers.

L'orgueil et l'égotisme anglais ajoutent encore à ce qu'a de défectueux l'organisation de l'armée anglo-indienne. L'état-major européen exagère encore, dans ses rapports avec les officiers indigènes, cette froideur insultante, ces habitudes altières que les soldats anglais peuvent reprocher à leurs chefs. Rarement le jeune lieutenant qui débarque dans l'Inde au sortir de l'école militaire d'Addiscombe (spécialement affectée aux officiers de la compagnie), rarement, disons-nous, il daigne s'informer des préjugés, des mœurs, des habitudes établies parmi ses soldats. On a vu des généraux, récemment arrivés d'Angleterre, vouloir mener les cipayes à l'église ; un autre, criant que ses approvisionnement ne fussent perdus, prétendait les nourrir de bœuf salé. Bref, mille exemples d'insolentes ignorances et de maladroit despotisme, multipliés, il faut le dire, par l'humilité, la douceur, la résignation des Indous.

Cette résignation, néanmoins, il ne faudrait pas, nous l'avons vu, la croire sans bornes. A trois reprises différentes, depuis le commencement du siècle, la révolte armée a menacé de chasser les Anglais de l'Inde. A Velore, à Benarès, à Bareilly, l'insurrection, bien qu'étouffée en germe, a montré que l'établissement britannique, si solide en apparence, est construit au-dessus de profonds abîmes, dans les-

(1) *Abridged Code of military regulations*, sect. X et XII.

quels un subit ébranlement peut le précipiter d'un jour à l'autre. En lisant les enquêtes auxquelles on a eu recours afin de constater l'état de la domination anglaise, il est impossible de ne pas s'assurer de ce fait.

Un des hommes les plus graves, les mieux informés qui aient habité l'Inde disait devant la chambre des pairs :—“ Il y a dans ce pays, et plus qu'ailleurs, une classe nombreuse, se recrutant dans les classes inférieures, toujours prête à servir sous le drapeau qui lui assure sa subsistance.”—Un autre écrivain calcule qu'il existe dans l'Inde environ deux millions de soldats contraints par le gouvernement anglais à transformer leurs sabres en socs de charrue ; mais qui, au moindre signal, à la moindre espérance de pillage, ou bien sur l'excitation de chefs hardis et capables, sont toujours prêts à reprendre leurs armes.

D'ailleurs, à défaut d'armée, à défaut de guerre, un moment peut venir où les Indous, réduits au désespoir, adoptent en masse cette protestation terrible qu'on appelle le *dhurna*, et dont il faut bien donner une idée avant de finir cette longue analyse.

A Benarès, un agent du fisc imagina d'imposer les maisons. Cette taxe, jusqu'alors inconnue aux Indous, leur parut abusive. La taxe sur les terres avait ses précédens. Les droits de douane étaient passés dans les habitudes commerciales du pays.—“ Mais, disaient les malheureux, si nos maisons sont imposées aujourd'hui, pourquoi nos femmes, pourquoi nos enfans, pourquoi nous-mêmes ne le serions-nous pas demain ?”

Peu à peu le mécontentement devint général, et la population tout entière adopta le *dhurna* comme moyen de protester contre le nouvel impôt. Or, le *dhurna* consiste à s'asseoir, à demeurer immobile, à ne prendre ni boisson ni nourriture jusqu'à ce que l'individu contre lequel est dirigé cette sorte d'anathème silencieux consente à réparer ses torts. D'après les croyances indoues, les esprits de ceux qui succombent en accomplissant cette terrible cérémonie reviennent comme autant de fantômes, tourmenter l'homme qui les a réduits à cette extrémité.

On vit donc, le même jour, les maisons de Benarès abandonnées, les magasins fermés, les tribunaux suspendus, les feux éteints. Puis un long cortège d'habitans,—ils étaient plus de trois cent mille,—allèrent s'asseoir dans une vaste plaine, voisine de la cité. Leur résolution, partagée par toute la population des environs, était de demeurer ainsi, privés de nourriture, jusqu'à ce que la faim eût fait de tous autant de cadavres, ou que justice leur eût été rendue.

Devant ce singulier *meeting*, la perplexité du gouvernement fut extrême. Chaque heure, maintenant, allait amener son péril. Le besoin devait rapidement décimer ces malheureux ; l'humidité des nuits développait chez eux des maladies endémiques. On était au moment des récoltes ; si elles ne se faisaient point, la province entière aurait à souffrir de la famine. D'un autre côté, si l'autorité fléchissait cette fois, elle donnait aux Indous une arme dont ils seraient désormais tentés de se servir contre toutes les mesures du gouvernement qu'ils regarderaient comme tyranniques.

Pendant qu'on délibérait, la faim commençait à exercer ses ravages. De plus, un orage affreux éclata. Ni l'orage, ni la faim n'avaient ébranlé l'obstination des Indous. Ils restaient pâles et mourans, sous des torrens de pluie, étendus dans l'espèce de marécage que l'inondation faisait autour d'eux.

Une circonstance inattendue vint en aide aux Anglais. Quelques-uns des *révoltés*,—si pareil nom peut s'appliquer à ces martyrs